SECILOG

N° SIREN : 378 744 684
2C Rue Maurice Halbwachs
51100 Reims

CONVOCATION A UNE ACTION DE FORMATION

Identifiant stagiaire : ST-212388

Nom : **ALTHUSSER**
Prénom : **Jérôme**
Date de naissance : 21/12/1975

Référence : **Convention n°129084**
Validée le : 30 octobre 2026 à 15:11
Session : **S-32561**
N° Commande : **en attente bon de commande**

Donneur d'ordres
LIP TROYES INDUSTRIE ET BATIMENT
M Contact FORMATION/FACTURATION
36 Avenue Pierre Brossolette
10000 TROYES

Nous avons le plaisir de vous convier à la session de formation suivante :

AIPR - Formation d'intervention à proximité des réseaux afin de permettre à l'employeur de délivrer l'AIPR (Formation en présentiel)
Intervention à proximité des réseaux
PR-AIPR-IPR-01 - Formation et test IPR Opérateur - 7h - Opérateur

Dates et horaires de formation :

jeu. 05/11/2026
✔

Matin : de 08:30 à 12:00
Après-midi : de 13:00 à 16:30
(Merci de vous présenter 15 minutes avant l'horaire de début de formation)

Lieu de la formation :

Centre CERTIGO Troyes
5, rue de Prague
10300 Sainte Savine FR

Pour une durée de formation de **7h**.

Le programme détaillé de l'action de formation a été transmis au donneur d'ordre.
Vous pouvez le retrouver ici : IPR - Programme de formation Opérateur.

Rappel des consignes applicables

La formation se déroule en langue française ; une maîtrise suffisante du français (à l'oral comme à l'écrit) est requise pour y participer.

Merci de vous présenter avant le démarrage de la session munis d'une pièce d'identité et de votre convocation. **Selon le programme de formation joint vous pouvez être amené à vous munir d'EPI, notamment chaussures de sécurité, port de pantalon qui seront alors exigés pour la formation. Merci de surveiller ce point.**

Cette formation donne lieu à une déclaration au **passeport de prévention**. Merci de vous munir de votre **numéro de sécurité sociale (NIR)** — celui figurant sur votre carte Vitale — afin qu'il puisse être vérifié en début de session.

Les règles applicables aux stagiaires présents sur les sites, notamment sanitaires, sont affichées dans chaque centre CERTIGO et vous seront communiquées par vos formateurs en début de formation. Pour les formations effectuées en Intra chez les clients, les protocoles applicables sont communiqués par ces derniers